

**COMPOSITION DES JURYS
UFR DES SCIENCES DE SANTE
Année universitaire 2024-2025**

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;
VU les arrêtés du 18 avril 2017 et du 12 septembre 2022 accréditant l'Université de Bourgogne à délivrer des diplômes nationaux ;
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 27 septembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury du **Master 2 Parcours Interactions immunitaires et ingénierie cellulaire (I3C)** est ainsi constitué pour l'année universitaire **2024-2025** :

Président : Dr François HERMETET
Vice-Président : Pr Pierre TIBERGHEN

Membres :

Pr Pierre TIBERGHEN	UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
Dr Jeanne GALAINE	UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
Pr Yann GODET	UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
Dr Sylvain PERRUCHÉ	INSERM UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ
Pr Antoine DURBACH	UNIVERSITE PARIS SACLAY
Pr Jean-Luc TAUPIN	UNIVERSITE PARIS CITÉ
Dr Sylvaine YOU	INSERM UNIVERSITE PARIS
Pr Bernard BONNOTTE	UNIVERSITE BOURGOGNE
Dr François HERMETET	UNIVERSITE BOURGOGNE
Pr Pierre MARQUET	UNIVERSITE LIMOGES
Pr Christophe BARRON	UNIVERSITE TOURS
Pr Thierry HAUET	UNIVERSITE POITIERS

Article 2 :

Le directeur de l'UFR est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR des Sciences de Santé et sur le site internet de l'UFR.

Fait à DIJON, le 10 octobre 2024

Le Directeur de l'UFR des Sciences de Santé

Marc MAYNADIÉ

UFR des Sciences de Santé
7 Bd Jeanne d'arc
21079 Dijon Cedex
Tel : 03.80.39.32.00

